

Guide de remplissage du rapport d'activité des CMPP

Version 2025-11

Le rapport d'activité des CMPP a été revu par un groupe de travail animé par la CNSA composé de la DGCS, de la DIA (ex. DITND), d'ARS, de directeurs et de médecins de CMPP, de la CNAM et de la FDCMPP.

Le tableau Excel fourni pour la saisie des données est figé pour permettre la saisie de texte ou seulement de chiffres selon les cases afin de pouvoir sommer les données chiffrées. Il n'est pas possible de rajouter des lignes ou des colonnes. Les données requises sont décrites ci-dessous.

Le format de la grille Excel ne doit pas être modifié, ni le format des cellules, pour permettre une récupération automatique des données pour les tableaux de bord nationaux. À cette fin la grille est bloquée pour éviter de modifier sa structure par erreur.

Les cases grisées correspondent à des calculs automatiques à partir des données saisies.

L'année N est l'année des données concernées. Pour la première édition de ces données, l'année de collecte est l'année 2026, l'année N des données est l'année 2025. Par extension, la date 01/01/N désignera le 1er janvier de l'année 2025.

Nous vous remercions de respecter ces consignes afin de garantir la bonne exploitation des données transmises.

Table des matières

Table des matières.....	2
Catégorie A. Identification du CMPP.....	4
1- Identification du CMPP	4
2- Description du CMPP et des antennes	4
Catégorie B. Enfants, adolescents et jeunes adultes accompagnés	6
1- Enfants, adolescents et jeunes adultes de la file active	6
Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes de la file active et mobilité »	6
Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes de la file active qui ont bénéficié au moins une fois des modalités d'accompagnement suivantes au cours de l'année ».....	6
Tableau « Nombre de forfaits et rendez-vous réalisés avec l'enfant, l'adolescent ou le jeune adultes et/ou ses parents au CMPP ou sites du CMPP »	7
Tableau « Nombre de réunions effectuées au sujet des enfants, adolescents et jeunes adultes de la file active ».....	8
2- Enfants, adolescents et jeunes adultes présents au 31 décembre de l'année	8
Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes présents selon modalités d'accompagnement au 31/12/N ».....	8
Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes en cours de traitement selon la fréquence moyenne des RDV de son projet de soins et accompagnement (en moyenne) »	9
Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes selon l'âge au 31 décembre N ».....	9
Tableau « Age moyen au 31/12/N »	9
Tableau « Domiciliation et trajets des enfants, adolescents et jeunes adultes présents ».....	9
Tableau « Modes de transport »	9
Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes présents avec une reconnaissance du handicap par la MDPH ».....	10
Tableau « Mode de scolarisation des enfants, adolescents et jeunes adultes de 3 ans ou plus présents au 31/12/N ».....	10
3- Enfants, adolescents et jeunes adultes en cours de traitement au 31 décembre de l'année.....	10
Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes en cours de traitement concernés par au moins un des diagnostics catégoriels suivant de la CIM 11 ».....	10
Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes en cours de traitement ayant au moins un facteur étiologique somatique suivant de la CIM 11 »	11
Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes en cours de traitement n'ayant pas de diagnostic catégoriel ou de facteurs étiologique établi ou encore établi (selon la CIM 11) »	11
Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes en cours de traitement ayant un diagnostic catégoriel ou une affection somatique non présent dans le thésaurus »	11
Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes en cours de traitement concernés par au moins un des facteurs d'environnement suivants issus de la CIM 11 »	11
Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes en cours de traitement concernés par d'autres facteurs environnementaux que ceux présents dans la CIM 11 »	12

Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes sans facteurs d'environnement à retenir (CIM 11 et hors CIM11) »	12
4- Enfants, adolescents et jeunes adultes entrés au cours de l'année	12
Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes selon l'âge à l'entrée au CMPP »	12
Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes entrés au CMPP au cours de l'année selon leur provenance »	12
Tableau « Indicateurs d'attente au 31/12/N ».....	13
Tableau « Délais moyens d'attente mesurés pour les enfants, adolescents et jeunes adultes entrés au cours de l'année N ».....	13
Tableau « Délais d'attente non mesuré ou accueil sans délais d'attente pour les enfants, adolescents et jeunes adultes entrés au cours de l'année N »	13
5- Enfants, adolescents et jeunes adultes sortis dans l'année.....	14
Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes sortis après diagnostic ou traitement »	14
Tableau « Nombre total d'enfants, adolescents et jeunes adultes de la file active sortis dans l'année par âge à la sortie »	14
Tableau « Age moyen et médian à la sortie »	14
Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes de la file active sortis dans l'année par durée d'accompagnement ou soins en continu (du 1 ^{er} rendez-vous au dernier rendez-vous) »	14
Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes selon le motif de sortie du CMPP ».....	15
Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes concernés par au moins un des parcours envisagés suivant après fin de prise en charge concertée ».....	15
Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes concernés par au moins un des parcours effectifs suivants après fin de prise en charge concertée ».....	15
Tableau « Fluidité à la sortie du CMPP, enfants, adolescents et jeunes adultes en attente de sortie »	15
Catégorie C. Actes et interventions des professionnels	16
Tableau « Nombre d'actes réalisés par les professionnels avec l'enfant, adolescent ou jeune adulte et/ou ses parents hors CMPP ou site du CMPP en situation individuelle ou collective »	17
Tableau « Nombre de jours consacrés à la formation du personnel du CMPP au cours de l'année ».17	17
Tableau « Nombre de jours d'interventions consacrés à l'information et à la formation des partenaires et du public au cours de l'année.....	18
Tableau « Partenariat ».....	18
Thésaurus CIM11 pour les CMPP	19

Catégorie A. Identification du CMPP

1- Identification du CMPP

Nom, prénom de la personne référente pour le remplissage de ce document	Indiquer ici le nom de la personne chargée du rapport d'activité ou qui sera en mesure de répondre aux éventuelles questions sur le rapport.
Fonction	Indiquer ici la fonction au sein du CMPP de la personne en charge du rapport d'activité
Mail	Indiquez de préférence l'e-mail générique du CMPP, afin de garantir la continuité en cas de changement de professionnel, pour l'envoi d'éventuelles questions.
N° téléphone	Indiquer ici le numéro de standard du CMPP ou du professionnel en charge du rapport d'activité
Nom complet de la structure	Indiquer ici le nom d'usage de la structure
Code postal	Indiquer ici le code postal sur 5 chiffres
Nom de l'éditeur de logiciel	Indiquer ici le nom de l'éditeur de logiciel de la structure
Nom et version du logiciel de gestion de l'activité	Indiquer ici le nom et la version du logiciel de gestion de l'activité de la structure.
Porteur d'une Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO)	Indiquer ici si oui ou non le CMPP est porteur d'une plateforme de coordination et d'Orientation (PCO).
Participation à une Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) (sans être porteur)	Indiquer ici si oui ou non le CMPP participe à une plateforme de coordination et d'orientation sans être porteur.
Porteur d'une plateforme de diagnostic autisme de proximité	Indiquer ici s'il existe au sein de votre CMPP une plateforme de diagnostic autisme de proximité
Porteur d'un Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE)	Indiquer ici si oui ou non le CMPP est porteur d'un Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE).

Autres dispositifs ou organisations innovantes avec ou sans crédits spécifiques (préciser)	Indiquer ici en saisie libre s'il existe d'autres dispositifs
--	---

2- Description du CMPP et des antennes

N° FINESS du site principal et des antennes	Pour cet indicateur, si des antennes / annexes ou sites secondaires sont inclus dans le rapport d'activité et ont un N° FINESS spécifique, indiquer le ou les n° FINESS géographique de l'établissement principal et des antennes avec le FINESS sur 9 chiffres, y compris les 0, dans les cases prévues.
---	---

File active par site sans double compte	Indiquer ici la file active par site. Ne pas compter 2 fois les enfants qui sont reçus sur plusieurs sites, les compter sur le site qui les accueille le plus souvent.
Date d'ouverture	Indiquer ici la date d'ouverture effective (et non la date d'autorisation) du site principal et des antennes.
Nombre annuel de jours d'ouverture par site	Indiquer ici le nombre annuel de jours d'ouverture du site principal et des antennes.
Nombre annuel de semaines complètes de fermeture	Indiquer ici le nombre annuel de semaines complètes de fermeture du site principal et des antennes.
Nombre d'heures d'ouverture au public par semaine ordinaire	Indiquer ici le nombre d'heures d'ouverture au public par semaine ordinaire du site principal et des antennes.
Dont nombre d'heures d'ouverture avant 9h, après 18h ou le samedi par semaine (en moyenne)	Indiquer éventuellement ici le nombre d'heures d'ouverture du site et des antennes avant 9h, après 18h, par semaine (en moyenne).
Nombre d'heures d'accès à une réponse téléphonique directe par semaine	Évaluer la durée hebdomadaire de réponse directe au téléphone. Réponse directe : un agent est présent pour répondre sur les plages horaires indiquées.

	Durant les week-ends	Durant les congés courts	Durant les congés d'été
Les usagers ont la possibilité de laisser un message au CMPP (enregistreur, mail ou sms) et réponse par le CMPP dans un délai maximum d'une semaine (ou 15 jours durant les congés))	Indiquer ici si les usagers ont la possibilité de laisser un message au CMPP (enregistreur, mail ou sms) durant les week-ends	Indiquer ici si les usagers ont la possibilité de laisser un message au CMPP (enregistreur, mail ou sms) durant les congés courts	Indiquer ici si les usagers ont la possibilité de laisser un message au CMPP (enregistreur, mail ou sms) durant les congés d'été
Le CMPP a mis en place un dispositif permettant de répondre à une situation de crise pour les enfants, adolescents et jeunes adultes qu'il suit	Cocher ici la case appropriée dans le menu déroulant	Cocher ici la case appropriée dans le menu déroulant	Cocher ici la case appropriée dans le menu déroulant
Le CMPP diffuse sur son répondeur un message indiquant que faire et qui contacter (astreinte CMPP ou partenaires) en situation de crise pendant les heures de fermeture du CMPP	Cocher ici la case appropriée dans le menu déroulant	Cocher ici la case appropriée dans le menu déroulant	Cocher ici la case appropriée dans le menu déroulant
Les rendez-vous sont confirmés par SMS/MAIL/TEL	Cocher ici la case appropriée dans le menu déroulant	Cocher ici la case appropriée dans le menu déroulant	Cocher ici la case appropriée dans le menu déroulant

Catégorie B. Enfants, adolescents et jeunes adultes accompagnés

1- Enfants, adolescents et jeunes adultes de la file active

L'ensemble des enfants, adolescents et jeunes adultes considérés dans cette catégorie sont les enfants, adolescents et jeunes adultes de la file active. La file active correspond aux enfants, adolescents et jeunes adultes **entrés (ayant eu un 1er RDV effectif) avant le 31 décembre de l'année d'étude** et pour lesquels la date de sortie (**date de dernière séance thérapeutique avec l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte et/ou les parents**) est soit inexistante (**pas encore sortis**), soit postérieure au **1er janvier de l'année d'étude**.

Le 1er rendez-vous effectif correspond à la première venue effective de l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte et/ou de sa famille au CMPP, organisée avec un professionnel du CMPP (entretien, consultation médicale...). La date de ce premier RDV effectif peut être différente de la date du 1er RDV programmé si la famille ne s'est pas présentée lors du premier RDV programmé.

Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes de la file active et mobilité »

Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes de la file active	La file active correspond à la somme des enfants, adolescents et jeunes adultes entrés avant le 31 décembre de l'année d'étude et pour lesquels la date de sortie est soit inexistante (pas encore sortis), soit postérieure au 1er janvier de l'année d'étude .
dont nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes vus pour la 1ère fois (entrés dans l'année)	Le nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes de la file active vus pour la 1^{ère} fois (entrés dans l'année) se définit comme le nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes dont la date de premier rendez-vous effectif est comprise entre le 1er janvier de l'année N et le 31 décembre de l'année N .
dont nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes sortis dans l'année	Le nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes de la file active sortis dans l'année se définit comme le nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes dont la date de fin d'accompagnement est comprise entre le 1^{er} janvier de l'année N et le 31 décembre de l'année N . La date de fin d'accompagnement correspond au dernier RDV thérapeutique en présence de l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte et/ou ses parents.

Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes de la file active qui ont bénéficié au moins une fois des modalités d'accompagnement suivantes au cours de l'année »

Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes ayant bénéficié d'un diagnostic	Le bilan a pour objectifs de poser un diagnostic, d'apprécier les besoins d'accompagnement et de soins de l'enfant, l'adolescent ou du jeune adulte au sein ou en dehors du CMPP et d'élaborer un éventuel projet de soin. Dès la 1 ^{ère} intervention faite dans le cadre d'un bilan, l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte sera compté dans cette catégorie.
Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes ayant bénéficié d'un traitement (suivi thérapeutique)	Indiquer ici le nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes bénéficiant d'un traitement régulier. Dès la 1 ^{ère} intervention faite dans le cadre de la mise en œuvre du projet de soin instaurant un suivi thérapeutique régulier, l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte sera compté dans cette catégorie.
Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes ayant bénéficié de soins complémentaires hors	Il s'agit d'enfants, adolescents et jeunes adultes bénéficiant d'une partie des soins prodigues au cours de l'année par un ou plusieurs professionnels libéraux prescrits par un médecin du CMPP et financés par le CMPP.

CMPP financés par le CMPP	
Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes ayant bénéficié de soins complémentaires hors CMPP non financés par le CMPP dans le cadre de l'article R314-122 du CASF	Il s'agit d'enfants, adolescents et jeunes adultes bénéficiant d'une partie des soins prodigues au cours de l'année par un ou plusieurs professionnels libéraux, hormis leur médecin généraliste. Il s'agit de compter ceux pour lesquels une prise en charge complémentaire est connue du CMPP et organisée avec lui en l'absence de capacité de réponse au sein du CMPP ou pour limiter leurs trajets ... ; cela concerne surtout les enfants, adolescents et jeunes adultes en suivi thérapeutique mais éventuellement quelques autres par exemple en attente de mise en œuvre de soins au CMPP.

Tableau « Nombre de forfaits et rendez-vous réalisés avec l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte et/ou ses parents au CMPP ou sites du CMPP »

Nombre total de forfaits réalisés	<p>Anciennement dénommés « séances », les forfaits correspondent à une unité de mesure de facturation pour désigner un ensemble de plusieurs rendez-vous réalisés dans la même journée. Il ne peut être compté qu'un forfait par jour.</p> <p><u>Indiquez ici le nombre de forfaits réalisés et déclarés à l'assurance maladie si le CMPP procède toujours à leur comptabilisation car il n'est pas encore sous dotation globale. Si le CMPP est sous dotation globale, la cellule ne doit pas être renseignée.</u></p>
Nombre total de rendez-vous réalisés	<p>Le rendez-vous qualifie le service rendu à l'enfant, adolescent ou jeune adulte et/ou à ses parents.</p> <p>Indiquez ici le nombre de rendez-vous, c'est-à-dire : entretiens, consultations, examens et rééducations en présence des bénéficiaires : de l'enfant, adolescent ou jeune adulte, de ce dernier accompagné de ses parents (ou responsable légal), des parents seuls (ou du responsable légal seul) ou de l'entourage de ce dernier.</p> <p>La comptabilisation des rendez-vous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un enfant, adolescent ou jeune adulte et/ou ses parents est présent avec un professionnel, il y a un rendez-vous - Deux enfants, adolescents ou jeunes adultes (ou plus) et/ou leurs parents sont avec un professionnel, il y a deux rendez-vous (ou plus) - Deux enfants, adolescents et jeunes adultes (ou plus) et/ou leurs parents sont avec deux professionnels, il y a deux rendez-vous (ou plus). <p>Pour un groupe, on comptera donc autant de rendez-vous que d'enfants, adolescents ou jeunes adultes et/ou parents présents.</p> <p>La comptabilisation des rendez-vous se fait indépendamment de leur durée. Ainsi qu'un rendez-vous dure 45 minutes ou 1h30, on comptera un rendez-vous.</p>
Nombre de rendez-vous non réalisés : enfant, adolescent ou jeune adulte absent	<p>Indiquez ici le nombre de rendez-vous programmés non réalisés parce que l'enfant était absent, c'est-à-dire :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Absent sans avoir prévenu -Absent en ayant prévenu mais dans des délais trop contraints pour faire bénéficier son créneau à un autre enfant/famille.

Tableau « Nombre de réunions effectuées au sujet des enfants, adolescents et jeunes adultes de la file active »

Nombre total d'enfants, adolescents et jeunes adultes ayant bénéficié d'au moins une synthèse individuelle	Par synthèse individuelle, on entend réunion pluriprofessionnelle qui permet de partager les points de vue des différents professionnels sur la situation d'un enfant, adolescent ou jeune adulte d'évaluer cette situation, de faire un bilan initial ou en cours de prise en charge, de construire ou de moduler les modalités d'accompagnement au sein du CMPP. Indiquer ici le nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes ayant bénéficié d'au moins une synthèse individuelle au cours de l'année N.
Nombre de synthèses individuelles effectuées	Indiquer ici le nombre total de synthèse individuelle effectués par le CMPP au cours de l'année N. Un enfant, adolescent ou jeune adulte peut avoir eu une, plusieurs ou aucune synthèse individuelle au cours de l'année N
Nombre d'ESS ou Equipe Educative (EE°)	Indiquer le nombre d'ESS ou Equipe éducative qui se sont réunis pour les enfants, adolescents et jeunes adultes de la file active chaque année.
Nombre d'autres réunions effectuées au sujet des enfants, adolescents et jeunes adultes de la file active	Le nombre d'autres réunions effectuées au sujet des enfants, adolescents et jeunes adultes de la file active est défini comme la somme du nombre de réunions autres que des synthèses individuelles et /ou ESS ou EE réalisées pour chaque enfant, adolescent ou jeune adulte de la file active.

2- Enfants, adolescents et jeunes adultes présents au 31 décembre de l'année

L'ensemble des enfants, adolescents et jeunes adultes considérés dans cette catégorie sont ceux présents au 31 décembre de l'année N. Les enfants, adolescents et jeunes adultes présents au 31 décembre de l'année N correspondent à **ceux entrés (ayant eu un 1^{er} RDV effectif) le 31 décembre de l'année d'étude ou avant** et pour lesquels **la date de sortie (date de dernier RDV thérapeutique avec l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte et/ou les parents) est soit inexisteante (pas encore sortis), soit postérieure au 31 décembre de l'année d'étude.**

Pour rappel, le 1^{er} rendez-vous effectif correspond à la première venue effective de l'enfant, adolescent ou jeune adulte et/ou de sa famille au CMPP, organisée avec un professionnel du CMPP (entretien, consultation médicale...). La date de ce premier RDV effectif peut être différente de la date du 1er RDV programmé si la famille ne s'est pas présentée lors du premier RDV programmé.

Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes présents selon modalités d'accompagnement au 31/12/N »

Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes présents au 31/12/N	Le nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes présents correspond à la somme des ceux entrés le 31 décembre de l'année d'étude ou avant et pour lesquels la date de sortie est soit inexisteante (pas encore sortis), soit postérieure au 31 décembre de l'année d'étude.
dont nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes avec diagnostic en cours	Il s'agit du nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes avec bilan ou diagnostic en cours dès le 1 ^{er} rendez-vous.
dont nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes en cours de traitement	Il s'agit du nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes en cours de traitement.

Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes en cours de traitement selon la fréquence moyenne des RDV de son projet de soins et accompagnement (en moyenne) »

L'objet de ce tableau est d'obtenir un décompte de la fréquence prévisionnelle des RDV programmés pour les enfants, adolescents et jeunes adultes en cours de traitement au 31/12 de l'année N.

Attention : l'ensemble des cases doit être rempli, y compris avec des 0 si pertinent.

Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes selon l'âge au 31 décembre N »

L'objet de ce tableau est d'obtenir un décompte des enfants, adolescents et jeunes adultes selon le sexe et l'âge.

Attention : l'ensemble des cases doit être rempli, y compris avec des 0 si pertinent.

Avertissement : Les cellules de cette partie sont soumises au principe de secret statistique. Si les données sont inférieures à 3, elles ne doivent pas être renseignées.

Tableau « Age moyen au 31/12/N »

Age moyen des enfants, adolescents et jeunes adultes présents au 31/12 (en années)	Le calcul de l'âge moyen des enfants, adolescents et jeunes adultes présents au 31 décembre N en années est défini comme la somme des âges connus calculés au 31 décembre de l'année considérée, divisé par le nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes pour lesquels l'âge est calculé.
Age médian des enfants, adolescents et jeunes adultes présents au 31/12 (en années)	L'âge médian des enfants, adolescents et jeunes adultes présents au 31 décembre N en années est défini comme la valeur médiane des âges (en années) de tous les enfants, adolescents et jeunes adultes présents à cette date.

Tableau « Domiciliation et trajets des enfants, adolescents et jeunes adultes présents »

L'objet de ce tableau est d'obtenir le nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes pour lesquels le temps de trajet pour un aller simple est soit inférieur ou égal à 30 mn, soit supérieur à 30 mn.

Attention : l'ensemble des cases doit être rempli, y compris avec des 0 si pertinent.

Tableau « Modes de transport »

L'objet de ce tableau est d'obtenir le nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes accompagnés par un transport prescrit par le CMPP et le nombre accompagnés par un transport financé par le CMPP.

Attention : l'ensemble des cases doit être rempli, y compris avec des 0 si pertinent.

Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes présents avec une reconnaissance du handicap par la MDPH »

Indiquer le nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes présents avec une reconnaissance du handicap par la MDPH, c'est-à-dire le nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes ayant eu une notification de droit par la MDPH (et dont le CMPP est informé).

Tableau « Mode de scolarisation des enfants, adolescents et jeunes adultes de 3 ans ou plus présents au 31/12/N »

Indiquer le nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes de 3 ans ou plus présents au 31 décembre selon leur situation : scolarisés en classe ordinaire / scolarisation adaptée (SEGPA, EREA) / scolarisation en ULIS / Scolarisation en ESMS en UE dont UE externalisée / non scolarisés/ autre mode de scolarisation (CNED...) / mode de scolarisation inconnu.

Indiquer le nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes de 3 ans ou plus présents au 31 décembre et accompagnés par une AESH : scolarisés en classe ordinaire / en scolarisation adaptée (SEGPA, EREA) / scolarisé en ULIS.

Attention : l'ensemble des cases doit être rempli, y compris avec des 0 si pertinent.

Avertissement : Les cellules de cette partie sont soumises au principe de secret statistique. Si les données sont inférieures à 3, elles ne doivent pas être renseignées.

3- Enfants, adolescents et jeunes adultes en cours de traitement au 31 décembre de l'année

L'ensemble des enfants, adolescents et jeunes adultes considérés dans cette partie correspondent à ceux présents au 31 décembre de l'année et en suivi thérapeutique.

Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes en cours de traitement concernés par au moins un des diagnostics catégoriels suivant de la CIM 11 »

Ce rapport d'activité revu décrit la population d'enfants, adolescents et jeunes adultes suivis au CMPP à partir de la CIM 11. Celle-ci est officiellement en vigueur en français depuis le 1er janvier 2022. Un thésaurus (en annexe de ces consignes de remplissage) regroupe les codes les plus fréquemment utilisés pour les enfants, adolescents et jeunes adultes suivis en CMPP. Il est recommandé de s'y référer. Toutefois si vous ne retrouvez pas le code approprié pour l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte en question, vous pouvez coder selon le code de la CIM 11 qui vous semble le plus approprié et le déclarer dans la cellule « Autre diagnostic catégoriel ou facteur étiologique somatique non présent dans le thésaurus » du tableau.

Vous pouvez indiquer jusqu'à 2 diagnostics catégoriels pour un enfant. Il pourra donc y avoir plus de diagnostics que d'enfants, adolescents et jeunes adultes. Cela permettra de mesurer la complexité de la prise en charge.

Attention : l'ensemble des cases doit être rempli, y compris avec des 0 si pertinent.

Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes en cours de traitement ayant au moins un facteur étiologique somatique suivant de la CIM 11 »

Il s'agit d'indiquer, lorsqu'elle est connue, l'origine de la pathologie principale qui a déterminé l'apparition de troubles chez l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte. Si pas de pathologie, ne rien indiquer pour l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte dans ce tableau. Il peut y avoir jusqu'à deux diagnostics étiologiques somatiques par enfant. Un thésaurus (en annexe de ces consignes de remplissage) regroupe les codes les plus fréquemment utilisés pour les enfants, adolescents et jeunes adultes suivis en CMPP. Il est recommandé de s'y référer. Toutefois si vous ne retrouvez pas le code approprié pour l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte en question, vous pouvez coder selon le code de la CIM 11 qui vous semble le plus approprié et le déclarer dans la cellule « Autre diagnostic catégoriel ou facteur étiologique somatique non présent dans le thésaurus » du tableau.

Attention : l'ensemble des cases doit être rempli, y compris avec des 0 si pertinent.

Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes en cours de traitement n'ayant pas de diagnostic catégoriel ou de facteurs étiologique établi ou encore établi (selon la CIM 11) »

Il s'agit d'indiquer ici le nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes en cours de traitement n'ayant pas de diagnostic catégoriel ou de facteurs étiologique établi ou encore établi.

Lorsqu'il n'y a pas de diagnostic catégoriel ou d'affection étiologique connu ou pas encore connu, le code prévu au chapitre 21 de la CIM 11 est le suivant :

« MB2 Symptômes, signes ou résultats cliniques de troubles mentaux ou du comportement (chapitre 21 de la CIM 11 réservé aux symptômes lorsque pas de diagnostic encore établi) »

Attention : l'ensemble des cases doit être rempli, y compris avec des 0 si pertinent.

Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes en cours de traitement ayant un diagnostic catégoriel ou une affection somatique non présent dans le thésaurus »

Il s'agit d'indiquer ici le nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes en cours de traitement dont le(s) diagnostic(s) ou facteur(s) étiologique(s) ne sont pas présents dans le thésaurus.

Attention : l'ensemble des cases doit être rempli, y compris avec des 0 si pertinent.

Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes en cours de traitement concernés par au moins un des facteurs d'environnement suivants issus de la CIM 11 »

Indiquer ici si l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte a des facteurs et des conditions d'environnement potentiellement défavorables, connus par les professionnels du CMPP. La nomenclature retenue est la CIM 11. Un thésaurus (en annexe de ces consignes de remplissage) regroupe les codes les plus fréquemment utilisés pour les enfants, adolescents et jeunes adultes suivis en CMPP. Il est recommandé de s'y référer.

Vous pouvez indiquer jusqu'à 2 facteurs environnementaux pour un enfant. Il pourra donc y avoir plus de facteurs environnementaux que d'enfants, adolescents et jeunes adultes. Cela permettra de mesurer la complexité de la prise en charge.

Attention : l'ensemble des cases doit être rempli, y compris avec des 0 si pertinent.

Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes en cours de traitement concernés par d'autres facteurs environnementaux que ceux présents dans la CIM 11 »

Indiquer ici si l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte a d'autres facteurs et conditions d'environnement potentiellement défavorables, connus par les professionnels du CMPP (mais non présents en CIM 11)

Attention : l'ensemble des cases doit être rempli, y compris avec des 0 si pertinent.

Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes sans facteurs d'environnement à retenir (CIM 11 et hors CIM11) »

Indiquer ici le nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes n'ayant aucun facteur facteurs et conditions d'environnement susceptibles de rendre l'accompagnement plus complexe (CIM 11 et hors CIM 11).

4- Enfants, adolescents et jeunes adultes entrés au cours de l'année

L'ensemble des enfants, adolescents et jeunes adultes considérés dans cette partie contient ceux dont la date d'**entrée (ayant eu un 1^{er} RDV effectif) est comprise entre le 1^{er} janvier de l'année N et le 31 décembre de l'année N.**

Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes selon l'âge à l'entrée au CMPP »

L'objet de ce tableau est d'obtenir le décompte du nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes selon l'âge à l'entrée au CMPP.

Attention : l'ensemble des cases doit être rempli, y compris avec des 0 si pertinent.

Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes entrés au CMPP au cours de l'année selon leur provenance »

L'objet de ce tableau est d'obtenir un décompte des enfants, adolescents et jeunes adultes selon les différentes personnes ou organismes à l'initiative de la venue de l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte au CMPP.

Ont été repris ici les indicateurs que l'on trouve dans le tableau de bord de la performance.
Le lieu de provenance est le lieu de prise en charge/ accompagnement principal de la personne en amont de son entrée au CMPP.

- La provenance domicile ou milieu ordinaire concerne les personnes provenant directement de leur domicile privé : domicile personnel, domicile familial.
- La provenance « établissement de santé » concerne les différents services de l'établissement de santé : urgences, médecine, hôpital de jour, SSR...
- La provenance « établissement médico-social » concerne les différents établissements médico-sociaux : IME, ITEP... les enfants, adolescents et jeunes adultes provenant d'une structure de l'ASE sont considérés comme provenant d'un établissement médico-social.

Attention : l'ensemble des cases doit être rempli, y compris avec des 0 si pertinent.

Tableau « Indicateurs d'attente au 31/12/N »

Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes en attente d'un premier rendez-vous (en liste d'attente)	Le nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes inscrits sur une liste d'attente ou en attente d'un premier rendez-vous correspond à ceux ayant fait une demande de premier rendez-vous mais qui n'ont toujours pas eu leur premier rendez-vous effectif. Le premier rendez-vous correspond à la première venue de l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte et/ou de sa famille au CMPP, organisée avec un professionnel du CMPP (entretien, consultation médicale...).
Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes de la file active en attente entre le 1 ^{er} RDV et le bilan ou les soins	Le nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes en attente entre le 1 ^{er} RDV et le 1 ^{er} RDV de bilan ou de soin est défini comme les enfants, adolescents et jeunes adultes ayant eu un premier rendez-vous effectif mais qui n'ont toujours pas eu leur premier RDV de bilan ou de soin.

Tableau « Délais moyens d'attente mesurés pour les enfants, adolescents et jeunes adultes entrés au cours de l'année N »

Délai moyen entre la réception de la demande de RDV et le 1 ^{er} RDV	Indiquer le délai moyen en nombre de jours, entre la réception de la demande de RDV et le 1 ^{er} RDV programmé.
Délai médian entre la réception de la demande de RDV et le 1 ^{er} RDV	Indiquer le délai médian en nombre de jours, entre la réception de la demande de RDV et le 1 ^{er} RDV programmé.
Délai moyen entre le 1 ^{er} RDV et le début du bilan ou des soins	Indiquer le délai moyen en nombre de jours entre le 1 ^{er} RDV et le 1 ^{er} RDV au CMPP (bilan ou soin).
Délai médian entre le 1 ^{er} RDV et le début du bilan ou des soins	Indiquer le délai médian en nombre de jours entre le 1 ^{er} RDV et le 1 ^{er} RDV de bilan ou soin au CMPP.

Tableau « Délais d'attente non mesuré ou accueil sans délais d'attente pour les enfants, adolescents et jeunes adultes entrés au cours de l'année N »

Délai d'attente entre la réception de la demande de RDV et le 1 ^{er} RDV	Sélectionner dans le menu déroulant soit « sans délai d'attente », soit « délai d'attente non mesuré »
Délai d'attente entre le 1 ^{er} RDV et le début du bilan ou des soins	Sélectionner dans le menu déroulant soit « sans délai d'attente », soit « délai d'attente non mesuré »

5- Enfants, adolescents et jeunes adultes sortis dans l'année

L'ensemble des enfants, adolescents et jeunes adultes considérés dans cette partie contient ceux dont la date d'**entrée (ayant eu un 1^{er} RDV effectif) est inférieure ou égale au 31 décembre de l'année N et la date de sortie est comprise entre le 1^{er} janvier de l'année N et le 31 décembre de l'année N.**

Pour rappel, la date de sortie correspond à la date du dernier RDV thérapeutique en présence de l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte et/ou ses parents.

Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes sortis après diagnostic ou traitement »

Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes sortis pendant ou après un diagnostic	Indiquer ici le nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes sortis après bilan, diagnostic ou évaluation.
Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes sortis pendant ou après une période de traitement	Indiquer ici le nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes sortis après un suivi thérapeutique.

Tableau « Nombre total d'enfants, adolescents et jeunes adultes de la file active sortis dans l'année par âge à la sortie »

L'objet de ce tableau est d'obtenir un décompte des enfants, adolescents et jeunes adultes selon l'âge à la sortie.

Attention : l'ensemble des cases doit être rempli, y compris avec des 0 si pertinent.

Tableau « Age moyen et médian à la sortie »

Age moyen des enfants, adolescents et jeunes adultes sortis dans l'année (en années)	Le calcul de l'âge moyen des enfants, adolescents et jeunes adultes sortis dans l'année est défini comme la moyenne des âges (en années) de tous les enfants, adolescents et jeunes adultes sortis à cette date.
Age médian des enfants, adolescents et jeunes adultes sortis dans l'année (en années)	L'âge médian des enfants, adolescents et jeunes adultes sortis dans l'année est défini comme la valeur médiane des âges (en années) de tous les enfants, adolescents et jeunes adultes sortis à cette date.

Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes de la file active sortis dans l'année par durée d'accompagnement ou soins en continu (du 1^{er} rendez-vous au dernier rendez-vous) »

L'objet de ce tableau est d'obtenir un décompte des enfants, adolescents et jeunes adultes selon la durée de prise en charge évaluée en années.

Attention : l'ensemble des cases doit être rempli, y compris avec des 0 si pertinent.

Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes selon le motif de sortie du CMPP »

L'objet de ce tableau est d'obtenir un décompte des enfants, adolescents et jeunes adultes selon les différents motifs de sortie :

- Fin d'accompagnement, départ concerné, c'est-à-dire que la sortie a été envisagée entre parents et professionnels
- Sortie du fait de la famille (suivi interrompu ; perdu de vu)
- Autre

Attention : l'ensemble des cases doit être rempli, y compris avec des 0 si pertinent.

Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes concernés par au moins un des parcours envisagés suivant après fin de prise en charge concertée »

Il s'agit de l'orientation prévue ou préconisée en concertation avec les parents à la sortie du CMPP. En cas de double orientation simultanée, il faut tenir compte de l'ensemble des structures concernées (par exemple, si un enfant, adolescent ou jeune adulte est orienté vers le secteur psychiatrique avec un accompagnement par un SESSAD, il sera comptabilisé deux fois : une fois dans l'indicateur en SESSAD et une fois dans l'indicateur en secteur psychiatrique). Cet indicateur permet d'envisager le parcours de l'enfant, adolescent ou jeune adulte et de compter les besoins en places induits.

Attention : l'ensemble des cases doit être rempli, y compris avec des 0 si pertinent.

Tableau « Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes concernés par au moins un des parcours effectifs suivants après fin de prise en charge concertée »

Il s'agit de l'orientation effective de l'enfant, adolescent ou jeune adulte qui peut être différente du parcours envisagé « idéal ». La case « sans accompagnement, en rupture de prise en charge » concerne les enfants, adolescents et jeunes adultes sortis du CMPP qui ne peuvent être accompagnés par aucune structure dans l'immédiat faute de place dans les structures adéquates

Attention : l'ensemble des cases doit être rempli, y compris avec des 0 si pertinent.

Tableau « Fluidité à la sortie du CMPP, enfants, adolescents et jeunes adultes en attente de sortie »

Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes en attente de place dans une structure sanitaire	Indiquer ici si l'enfant, adolescent ou jeune adulte est présent au CMPP à défaut d'une place vacante dans une structure sanitaire.
Nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes ayant une notification CDAPH non réalisée pour une structure médico-sociale	Indiquer ici si l'enfant, adolescent ou jeune adulte est présent au CMPP au 31/12/N bien qu'ayant une notification CDAPH pour une autre structure médico-sociale (non réalisée faute de place).
<i>Dont nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes ayant une notification CDAPH non réalisée pour une structure médico-sociale depuis moins d'un an</i>	Indiquer ici si l'enfant, adolescent ou jeune adulte est présent au CMPP au 31/12/N bien qu'ayant une notification CDAPH pour une autre structure médico-sociale (non réalisée faute de place) depuis moins d'un an.
<i>Dont nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes ayant une</i>	Indiquer ici si l'enfant, adolescent ou jeune adulte est présent au CMPP au 31/12/N bien qu'ayant une notification CDAPH pour une

<i>notification CDAPH non réalisée pour une structure médico-sociale depuis 1 à 2 ans</i>	autre structure médico-sociale (non réalisée faute de place) depuis 1 à 2 ans.
<i>Dont nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes ayant une notification CDAPH non réalisée pour une structure médico-sociale depuis plus de 2 ans</i>	Indiquer ici si l'enfant, adolescent ou jeune adulte est présent au CMPP au 31/12/N bien qu'ayant une notification CDAPH pour une autre structure médico-sociale (non réalisée faute de place) depuis plus de 2 ans.

Catégorie C. Actes et interventions des professionnels

Afin d'être en conformité avec le guide de mesure de l'activité des ESMS et ainsi utiliser un vocabulaire semblable à celui des autres structures médico-sociales, le terme d'intervention a été remplacé par le terme d'acte.

L'unité de compte est l'acte, c'est-à-dire l'action réalisée par un professionnel au profit d'une personne ou d'un groupe en face à face ou présentiel : un entretien, un rendez-vous individuel, une séance collective...comptent pour un.

La notion de « présentiel » ou « face-à-face » s'applique également au cas où la personne bénéficie d'un accompagnement, mais à distance via un moyen de télécommunication car dans l'impossibilité de se déplacer.

Pour détailler ces actes on distingue les actes individuels ou collectifs, les actes impliquant plusieurs professionnels et les actes réalisés en interne ou en externe.

Comptabilisation des actes :

Si un professionnel intervient auprès de plusieurs enfants, adolescents ou jeunes adultes, on compte un acte.

Si deux professionnels interviennent auprès d'un ou plusieurs enfants, adolescents ou jeunes adultes, on compte deux actes.

1- Nombre d'actes des professionnels du CMPP en intervention directe auprès des enfants, adolescents et jeunes adultes de la file active et/ou de leurs parents sur la totalité de l'année

Nombre d'actes réalisés avec l'enfant, adolescent ou jeune adulte et /ou ses parents en situation collective	Indiquer ici le nombre d'actes des professionnels auprès de plusieurs enfants, adolescents et jeunes adultes de la file active et / ou de leur famille, pouvant impliquer un ou plusieurs professionnels.
Nombre d'actes réalisés avec l'enfant, adolescent ou jeune adulte et/ou ses parents en situation individuelle	Indiquer ici le nombre d'actes auprès d'un enfant, adolescent ou jeune adulte de la file active et / ou de sa famille, pouvant impliquer un ou plusieurs professionnels.
dont nombre d'actes réalisés par téléphone ou en visioconférence en remplacement de rendez-vous en présentiel	Parmi les actes recensés ci-dessus, indiquer ceux effectués à distance. Cette rubrique permettra de mesurer la part des actes effectués à distance.

Tableau « Nombre d'actes réalisés par les professionnels avec l'enfant, adolescent ou jeune adulte et/ou ses parents hors CMPP ou site du CMPP en situation individuelle ou collective »

Nombre d'actes réalisés à domicile	Indiquer ici le nombre d'actes réalisés à domicile par les professionnels. Si deux professionnels sont présents, on comptera deux actes.
Nombre d'actes réalisés en milieu scolaire hors réunions ESS, EE	Indiquer ici le nombre d'actes réalisés par des professionnels à l'école hors équipe de suivi de la scolarisation, comptabilisé par ailleurs (dans le suivi individuel des enfants, adolescents et jeunes adultes).
Nombre d'actes réalisés dans d'autres lieux	Indiquer ici le nombre d'actes réalisés par les professionnels dans d'autres lieux.

Si autres lieux : précisez (saisie libre)	Indiquer ici en saisie libre dans quel(s) autre(s) lieu(x) les actes sont réalisés ?
---	--

Tableau « Nombre d'actes par les intervenants médicaux, éducatifs et médico-sociaux du CMPP »

	Auprès d'un enfant	Auprès d'un groupe d'enfants, adolescents ou jeunes adultes	Auprès des parents (en présence ou non de l'enfant)
Nombre d'actes selon le type d'intervenants	Indiquer ici le nombre d'actes auprès d'un enfant, adolescent ou jeune adulte selon l'intervenant.	Indiquer ici le nombre d'actes auprès d'un groupe d'enfants, adolescents ou jeunes adultes selon l'intervenant.	Indiquer ici le nombre d'actes auprès des parents selon l'intervenant.

Nombre d'interventions des professionnels du CMPP en colloque, journées d'études ou formation continue	Indiquer ici le nombre d'interventions des professionnels du CMPP en colloque, journées d'études ou formation continue auprès de professionnels.
--	--

Tableau « Nombre de jours consacrés à la formation du personnel du CMPP au cours de l'année »

<i>L'unité de compte est le nombre de jours multiplié par le nombre de professionnels participants ou intervenants. Lorsque les temps de formation sont inférieurs à un jour, les heures sont additionnées et divisées par 7 : 1 jour de formation = 7 heures.</i>
Indiquer le nombre de jours consacrés à la formation en lien direct avec l'accompagnement des enfants, adolescents et jeunes adultes au cours de l'année et financés dans le plan de formation annuelle de l'établissement.
Indiquer le nombre de jours consacrés à la participation à des colloques ou journées d'études non financé dans le plan de formation annuelle de l'établissement.

Tableau « Nombre de jours d'interventions consacrés à l'information et à la formation des partenaires et du public au cours de l'année

L'unité de compte est le nombre de jours multiplié par le nombre de professionnels participants. 1 jour = 7 heures.

Indiquer ici le nombre de jours d'interventions à destination des partenaires (fonction ressources, actions indirectes...), ces actions incluent par exemple les actions de sensibilisation auprès des professionnels, la formation de professionnels externes, les contacts avec les acteurs de l'environnement des enfants, adolescents et jeunes adultes (information)...

Indiquer le nombre de jours auprès des partenaires de l'éducation nationale : ce chiffre est inclus dans le total du dessus.

Tableau « Partenariat »

L'objet de ce tableau est d'indiquer pour chaque catégorie si un partenariat a été formalisé, s'il y'a une formalisation en cours, s'il y'a un partenariat sans formalisation ou s'il n'y a pas de partenariat avec le CMPP.

On entend par partenariat formalisé la signature d'une convention écrite.

Attention : l'ensemble des cases doit être rempli, y compris avec des 0 si pertinent.

Thésaurus CIM11 pour les CMPP

Le rapport d'activité revu décrit la population d'enfants, adolescents et jeunes adultes suivis dans les CMPP à partir de la CIM 11. Celle-ci est officiellement en vigueur depuis le 1er janvier 2022. L'utilisation de la CIM 11 permettra une description des enfants, adolescents et jeunes adultes conforme aux données de la science en vigueur à ce jour.

[CIM-11 pour les statistiques de mortalité et de morbidité \(who.int\)](#)

La CIM 11 étant constituée de 55 000 codes, afin de faciliter le repérage des codes appropriés pour les enfants, adolescents et jeunes adultes suivis en CMPP, un thésaurus a été constitué.

Il regroupe les codes les plus fréquemment utilisés pour les enfants, adolescents et jeunes adultes suivis en CMPP. Il est recommandé de s'y référer.

La recherche des codes se fait directement à partir de l'outil de codage de la CIM11.

Vous pouvez coder pour chaque enfant, adolescent ou jeune adulte jusqu'à :

- Maximum 2 diagnostics catégoriels (dont le diagnostic motive le suivi au CMPP)
- Maximum 2 facteurs étiologiques somatiques
- Maximum 2 facteurs environnementaux

Pour garantir des données exploitables et limiter les risques liés au RGPD, la trame du rapport d'activité inclura uniquement les codages de niveau 2, sauf pour les TND et les facteurs d'environnement, où les codages de niveau 3 seront conservés.

En interne au CMPP, vous pouvez donc coder selon le niveau (2, 3 ou 4) qui vous convient le mieux parmi les codes proposés ci-dessous mais des regroupements seront effectués par l'intermédiaire de votre logiciel afin que **n'apparaissent dans le rapport d'activité que les codes de niveau 2 ou de niveau 3.**

Les codages qui apparaîtront dans la trame Excel sont en gras / italique dans le thésaurus ci-dessous.

Si vous ne retrouvez pas le code approprié pour un enfant, adolescent ou jeune adulte dans le thésaurus, vous pouvez coder selon le code de la CIM 11 qui vous semble le plus approprié et le classement se fera dans la partie « enfants, adolescents et jeunes adultes en cours de traitement ayant un diagnostic catégoriel ou une affection somatique non présent dans le thésaurus ».

Les niveaux de codage en codes couleurs :

Niveau 1

Niveau 2

Niveau 3

Niveau 4

Diagnostics catégoriels

06 Troubles mentaux, comportementaux ou neurodéveloppementaux

6A0 Troubles neurodéveloppementaux :

6A00 TDI

- 6A00.0 TDI léger
- 6A00.1 TDI modéré
- 6A00.2 TDI sévère
- 6A00.4 TDI provisoire

6A01 Trouble du développement de la parole et ou du langage

6A02 TSA

- 6A02.0 TSA sans TDI ni altération du langage
- 6A02.1 TSA avec TDI sans altération du langage
- 6A02.2 TSA sans TDI avec altération du langage
- 6A02.3 TSA avec TDI et altération du langage
- 6A02.5 TSA avec TDI et absence de langage

6A03 Trouble développemental des apprentissages

- 6A03.0 avec troubles de la lecture.
- 6A03.1 avec troubles de l'expression écrite
- 6A03.2 avec difficultés en mathématiques
- 6A03.3 avec autre altération précisée de l'apprentissage

6A04 Trouble développemental de la coordination

6A05 Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité

- 6A05.0 TDAH avec hyperactivité à prédominance inattentive
- 6A05.1 TDAH avec hyperactivité à prédominance hyperactive impulsive
- 6A05.2 TDAH avec hyperactivité à présentation combinée

6A06 troubles des mouvements stéréotypés

6A07 TND non spécifié

6A2 Schizophrénie ou autres troubles psychotiques primaires

- 6A20 Schizophrénie
- 6A21 Troubles schizo-affectifs
- 6A23 Trouble psychotique aigu et transitoire

6A6 Troubles bipolaires ou apparentés

- 6A62 Troubles cyclothymiques

6A7 : troubles dépressifs

6B0 Troubles anxieux ou liés à la peur

- 6B00 Trouble d'anxiété généralisée

6B01 Trouble panique
6B04 Trouble d'anxiété sociale, phobie sociale :
6B05 Trouble d'anxiété de séparation
6B06 Mutisme sélectif

6B2 Troubles obsessionnels compulsifs ou apparentés

6B20 Trouble obsessionnel compulsif

6B4 Troubles spécifiquement associés (liés) au stress

6B40 Trouble de stress post-traumatique
6B44 Trouble réactionnel de l'attachement

6B8 Troubles de l'alimentation ou de la nutrition

6B80 Anorexie mentale
6B81 Boulimie nerveuse

6C0 Troubles de l'élimination

6C00 Énurésie
6C01 Encoprésie

6C5 Troubles dus à des comportements addictifs

6C9 comportement perturbateur ou troubles dissociaux

6C90 Trouble oppositionnel avec provocation
6C91 Trouble dissocial du comportement

6D1 Troubles de la personnalité et caractéristiques apparentés

6D10 Trouble de la personnalité (que pour la tranche d'âge 18-20)
6D11 Traits de personnalité importants

6E6 Troubles psychiques secondaires à une maladie somatique

07 Troubles du cycle veille-sommeil

7A0 Insomnie
7A00 Insomnie chronique

7A4 Troubles respiratoires liés au sommeil

7A41 Apnée obstructive du sommeil

09 Maladies de l'appareil visuel

9D9 Déficience visuelle

10 Maladies de l'oreille ou de l'apophyse mastoïde

AB5 Troubles de l'audition
AB52 Surdité sans autre indication

17 Affections liées à la santé sexuelle

HA6 Incongruence de genre

Facteurs étiologiques somatiques

05 Maladies endocriniennes, nutritionnelles ou métaboliques

5A Maladies endocriniennes

5A1 Diabète sucré

5A10 Diabète de type 1

5A11 Diabète de type 2

5B Troubles nutritionnels

5B5 Dénutrition

5B53 Retard de croissance du nourrisson, de l'enfant ou de l'adolescent

5B8 Surpoids ou obésité

5B81 Obésité

5C Troubles métaboliques

08 Maladies du système nerveux

8A0 Troubles du mouvement

8A05 Tics

8A05.00 Syndrome de Gilles de la Tourette

8A6 Épilepsie ou crises d'épilepsie

19 Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale

KA Affections du nouveau-né liées à la durée de la gestation ou à la croissance du fœtus

KA2 Affections du nouveau-né liées à la durée de la gestation ou à la croissance du fœtus

KA20 Affections du nouveau-né liées à une croissance fœtale lente ou à la malnutrition fœtale

KA20.1 Retard de croissance intra-utérin

KA21 Affections du nouveau-né liées à une gestation courte ou à un faible poids à la naissance, non classés ailleurs

KA21.4 Nouveau-né prématuré

KB0 Troubles neurologiques spécifiques à la période périnatale ou néonatale

20 Anomalies du développement

LA Anomalies structurelles du développement affectant principalement un système corporel

LA0 Malformations congénitales du système nerveux

LD Anomalies ou syndromes multiples du développement

LD2 Anomalies ou syndromes multiples du développement

LD2F Syndromes présentant de multiples malformations, sans atteinte prédominante du système corporel

LD2F.0 Embryofœtopathie d'exposition toxique ou médicamenteuse

LD2F.00 Syndrome d'alcoolisme fœtal

LD2F.03 Trouble du spectre de l'autisme dû à l'exposition fœtale au valproate

Pas de diagnostic catégoriel ou de facteurs étiologique établi ou encore établi

21 Symptômes, signes ou résultats d'examen clinique, non classés ailleurs

MB2 Symptômes, signes ou résultats cliniques mentaux ou du comportement

MB21 Symptômes, signes ou résultats cliniques intéressants la cognition

MB21.7 Troubles des fonctions exécutives

MB23 Symptômes ou signes intéressants l'apparence ou le comportement

MB23.E Lésion auto-infligée non suicidaire (dont scarifications) (la CIM 11 ne précise pas scarifications)

MB23.M Agitation psychomotrice.

MB23.N Inhibition : ralentissement généralisé visible des mouvements et de la parole.

MB23.S Comportement suicidaire

FACTEURS D'ENVIRONNEMENT

24 Facteurs influant sur l'état de santé ou motifs de recours aux services de santé

QC6 Antécédents familiaux de problèmes de santé

QC65 Antécédents familiaux de trouble mental ou comportemental

QD Facteurs influant sur l'état de santé

QD5 Difficultés liés aux finances

QD50 Pauvreté

QE Problèmes liés à l'environnement social ou culturel

QE61 Disparition ou décès d'un membre de la famille

QE70 Problèmes liés à l'entourage immédiat, y compris la situation familiale

QE82 Antécédents personnels de maltraitance

QE83 Expérience personnelle terrifiante dans l'enfance

QE84 Réaction de stress aigue

QE90 Supervision ou contrôle parental inadéquat

QE93 Départ du foyer pendant l'enfance

QE94 Éducation institutionnelle

AUTRE (hors CIM 11)

Diagnostic catégoriel ou facteurs étiologiques somatique non répertoriés dans le thésaurus

Facteurs psycho-sociaux prédominants

Placement judiciaire en famille d'accueil

Accompagnement éducatif judiciaire

Accompagnement éducatif administratif

Liste des codes qui apparaîtront dans le rapport d'activité

Diagnostics catégoriels

6A00 TDI
6A01 Trouble du développement de la parole et ou du langage
6A02 TSA
6A03 Trouble développemental des apprentissages
6A04 Trouble développemental de la coordination
6A05 Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité
6A06 troubles des mouvements stéréotypés
6A0Z TND non spécifié
6A2 Schizophrénie ou autres troubles psychotiques primaires
6A6 Troubles bipolaires ou apparentés
6A7 troubles dépressifs
6B0 Troubles anxieux ou liés à la peur
6B2 Troubles obsessionnels compulsifs ou apparentés
6B4 Troubles spécifiquement associés (liés) au stress
6B8 Troubles de l'alimentation ou de la nutrition
6C0 Troubles de l'élimination
6C5 Troubles dus à des comportements addictifs
6C9 comportement perturbateur ou troubles dissociaux
6D1 Troubles de la personnalité et caractéristiques apparentés
6E6 Troubles psychiques secondaires à une maladie somatique
7A0 Insomnie
7A4 Troubles respiratoires liés au sommeil
9D9 Déficience visuelle
AB5 Troubles de l'audition
HA6 Incongruence de genre

Facteurs étiologiques somatiques

5A1 Diabète sucré
5B5 Dénutrition
5B8 Surpoids ou obésité
5C Troubles métaboliques
8A0 Troubles du mouvement
8A6 Épilepsie ou crises d'épilepsie
KA2 Affections du nouveau-né liées à la durée de la gestation ou à la croissance du fœtus
KB0 Troubles neurologiques spécifiques à la période périnatale ou néonatale
LA0 Malformations congénitales du système nerveux
LD2 Anomalies ou syndromes multiples du développement

Pas de diagnostic catégoriel ou de facteurs étiologique établi ou encore établi

MB2 Symptômes, signes ou résultats cliniques de troubles mentaux ou du comportement

Facteurs d'environnement

QC65 Antécédents familiaux de trouble mental ou comportemental
QD50 Pauvreté
QE61 Disparition ou décès d'un membre de la famille
QE70 Problèmes liés à l'entourage immédiat, y compris la situation familiale
QE82 Antécédents personnels de maltraitance
QE83 Expérience personnelle terrifiante dans l'enfance
QE84 Réaction de stress aigue
QE90 Supervision ou contrôle parental inadéquat
QE93 Départ du foyer pendant l'enfance
QE94 Éducation institutionnelle